

MESSAGE URGENT :

EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Bulletin interne de prévision régionale

à destination des préfets et membres des comités d'experts

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public - se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : **24-06-2020**

Date de début de l'épisode : **25-06-2020**

Situation :

Lig'Air prévoit un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour l'ozone (180 µg/m³ en moyenne horaire) sur le département de l'Eure-et-Loir pour demain, jeudi 25 juin 2020. Les conditions météorologiques actuelles (fort ensoleillement, fortes chaleurs, vents faibles) sont favorables à la production et à l'accumulation du polluant photochimique ozone. Ce polluant dit secondaire provient de la combinaison d'activités humaines (trafic routier, industries, ...) et d'un fort rayonnement solaire associé à des températures élevées. Cet épisode de pollution estivale devrait s'arrêter avec l'arrivée de nouvelles conditions météorologiques en fin de semaine (orages). L'évolution de la situation vous sera communiquée dans le bulletin de demain. Pour plus d'informations : Lig'Air

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher(18)	O3	conforme	conforme	Aucune Procedure	Aucune procédure
Eure-et-Loir(28)	O3	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procedure	Information et recommandation
Indre(36)	O3	conforme	conforme	Aucune Procedure	Aucune procédure
Indre-et-Loire(37)	O3	conforme	conforme	Aucune Procedure	Aucune procédure
Loir-et-Cher(41)	O3	conforme	conforme	Aucune Procedure	Aucune procédure
Loiret(45)	O3	conforme	conforme	Aucune Procedure	Aucune procédure

NOTA :

- **Ce bulletin est régional** : bien repérer les lignes de votre département pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : Corinne Robin

Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr